

vanves le mag

363/ Mai 2022

Magazine municipal mensuel

Pour une ville durable

MA VILLE

page 17

**LA SANTÉ DES FEMMES
EN QUESTION**

MA VILLE

page 19

**MISE EN PLACE D'UN
ACCOMPAGNEMENT
NUMÉRIQUE**

LE MAG

page 26

**DEUX NOUVEAUX
SALONS DE
COIFFURE**

LE MAG

page 32

**RETOUR
DU FESTIVAL
LE V DE RIDEAU**

QUI MIEUX QUE NOS CLIENTS
POUR VOUS PARLER
DE NOUS ?



9, rue Jean Bleuzen - VANVES
01 47 36 06 05

AVIS DE VALEUR
OFFERT
24H00 CHRONO
SUR SIMPLE APPEL

vanves@agenceparent.fr
immobiliereparent.com

Bernard Gauducheau
Maire de Vanves,
Conseiller régional d'Ile-de-France

Proposer, consulter, informer

L'actualité de ce mois de mai est riche et signe le retour d'un rythme de vie plus en phase avec nos habitudes. La concertation, marque de fabrique depuis toujours de notre manière de travailler à Vanves, demeure notre fil conducteur pour mener à bien les projets que nous élaborons dans nos domaines de compétences. Que ce soit en matière de rénovation de voirie (rue Jean-Baptiste Potin, rue Gaudray, Villa de la gare...), de projets structurants pour l'avenir de la commune (reconstruction-extension du groupe scolaire du Parc...), de vie des quartiers via les différentes instances de participation, pour ne citer que quelques exemples, notre démarche est toujours la même : proposer, organiser les échanges avec la population et informer dans la plus grande transparence. Ces méthodes de travail, qui ont largement prouvé leur efficacité, nous serviront de guide dans notre manière d'aborder le projet de requalification de la rue Raymond Marcheron. Ce dernier a d'ores et déjà fait l'objet d'une première consultation, par le biais de l'enquête sur les mobilités, menée en début d'année par la Commission consultative études et prospectives (CCEP). Bien entendu, nous solliciterons très directement les habitants pour alimenter notre réflexion sur ce projet qui suscite beaucoup d'attentes.



Réunion publique du 5 avril dernier organisée à la Palestre.

Autre sujet sur lequel vous êtes invités à vous exprimer actuellement, l'élaboration de notre futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Celui-ci repose sur la réalisation d'un diagnostic du territoire auquel vous pouvez contribuer. Les balades urbaines proposées en ce moment par GPSO sont l'un des dispositifs mis en place pour que chaque habitant et acteur du territoire participe à son élaboration. Elles ont pour objectif de découvrir directement sur le terrain les spécificités du

territoire et d'identifier les enjeux auquel celui-ci devra répondre à l'avenir. Accessibles à tous, elles permettront d'aborder les thèmes essentiels du PLUI : paysage, architecture, commerces et services, emploi et activité économique, mobilités, nuisances, environnement...

Je vous encourage vivement à vous intéresser aux différentes actions mises en place dans le cadre de la concertation sur ce dossier, en particulier aux deux balades urbaines qui auront lieu à Vanves au cours de ce mois.

La réunion publique qui a eu lieu début avril nous a permis de renouer, sous une autre forme, avec nos traditionnels cycles de rencontres dans les quartiers. Pour celles et ceux qui étaient présents à La Palestre le 5 avril, ce fut un moment propice aux échanges sur vos centres d'intérêt et vos préoccupations du moment. D'autres rendez-vous similaires vont prochainement vous être proposés, dans vos quartiers et je vous engage vivement à y participer. Notre démocratie locale se vit au quotidien toute l'année.



Je vous encourage vivement à vous intéresser aux différentes actions mises en place dans le cadre de la concertation sur ce dossier, en particulier aux deux balades urbaines qui auront lieu à Vanves au cours de ce mois.



Pour vous,
BGAU de Vanves.



**SE
RETROUVER
EN TOUTE
LIBERTÉ**

SUR LA TOILE

Découvrez la vidéo réalisée pour annoncer la programmation du 6^e festival Switch ! Le podcast du mois attire notre attention sur la nouvelle application Lify air, pour prévenir des allergies aux pollens. Zoom sur le film de présentation de Vanves !

6



LES IMAGES

Retour en images sur le chantier des écoles provisoires du parc, le premier Business café et la signature de la charte Ville amie des enfants.

8

MA VILLE

Première édition de « Vanves en fête », organisée par IRIS en partenariat avec la Ville, samedi 21 mai.

10

Concertation

Partez à la découverte du territoire dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal.

12

Retour sur la réunion publique du 5 avril à la Palestre.

Petite enfance

Tout savoir sur le mode d'attribution des places en crèches municipales.

16



Social

Un nouveau dispositif d'aide aux démarches en ligne mis en place par l'Escal.

19

LE DOSSIER

Une ville durable et agréable à vivre

Depuis plusieurs années, la dimension du développement durable s'inscrit au cœur de tous les projets avec pour objectif de faire de Vanves, une ville plus responsable et durable et d'offrir à ses habitants le meilleur cadre de vie possible.

20



LE MAG

Commerce

Deux nouveaux salons de coiffure, rue Jean Bleuzen et rue Jean Jaurès.

26



Talent

Frédéric Badré, artiste vanvéen (1965 - 2016) : l'œuvre d'une vie.

28



Événement

Top départ pour la 10^e édition de la Vanvéenne !

30



Festival Le V de rideau : sept compagnies à découvrir...

32

À L'HONNEUR

« Au pied de la lettre » rend hommage au spectacle vivant, avec passion et enthousiasme

État civil

35

TRIBUNE

37

LE MEMO

39

Coup de projecteur sur le festival Switch



Du 12 au 21 mai, pour sa 6^e édition, le festival Switch vous invite à découvrir des musiques inventives, parfois venues d'ailleurs, souvent festives...

Au programme : 5 soirées et 12 concerts aux univers musicaux divers nés de rencontres et d'échanges parmi la jeune génération de musiciens : Fidel Fourneyron avec les chanteuses et percussionnistes centre-africaines dans *Benge*, Go to the Dogs invitant le multi-instrumentiste sénégalais Dudù Kouaté, Florentin Ginot avec la chanteuse franco-palestinienne Kamilya Jubran... Cette année, le festival s'enrichit d'une proposition dans l'espace public avec *Vitrine*, des Harmoniques du Néon.

Regardez sur Vanves.fr



Lify air : une application à découvrir !



100%
PODCAST

#12

Lify air : une application pour prévenir les allergies aux pollens.

Ecoutez
sur Vanves.fr



Tout savoir sur le nouveau dispositif innovant mis en place par la Ville en partenariat avec Lify Air. Trois capteurs, installés sur les toits du gymnase Magne, de l'école Cabourg et de la piscine Roger Aveneau, mesurent en temps réel la présence de pollens dans l'air. L'objectif : permettre aux personnes sujettes aux allergies de prendre un traitement le plus tôt possible et d'adopter des gestes préventifs pour limiter, voire éviter les symptômes.

Vanves, ma ville, votre ville, notre ville



Regardez
sur Vanves.fr



Découvrez, sur Vanves.fr, le nouveau film de présentation de la ville ! Durant 1min30, vous déambulerez dans les rues de Vanves à la rencontre de ses commerçants, de ses équipements sportifs et culturels, de ses espaces verts sans oublier ses nombreux transports. En images et en musique !



1



2

Le chantier des écoles provisoires du parc avance...

Initié en mars dernier, le chantier de construction des écoles provisoires du parc tient ses délais. Conformément au planning annoncé, les 137 modules ont été assemblés et l'opération, une fois terminée cet été, permettra aux élèves de faire leur rentrée en septembre 2022 dans ces nouveaux locaux.

- 1 Réparties sur une surface totale de 2400 m², les écoles provisoires du parc intégreront des espaces de qualité adaptés à l'enseignement et au bien-être des petits écoliers.
- 2 L'heure est à présent à l'aménagement intérieur des salles de classe et autres espaces dédiés notamment aux accueils de loisirs.

Elections présidentielles 2022

Les 10 et 24 avril derniers, les Vanvéens se sont rendus massivement aux urnes pour procéder à l'élection du Président de la République. Avec un taux de participation au-dessus de la moyenne nationale sur les deux tours, Vanves a répondu présent pour ce rendez-vous national.

Résultats du 2nd Tour 24 avril 2022

M. EMMANUEL MACRON
10 744 – 82,35 %
(La République en Marche)

MME MARINE LE PEN
2 303 – 17,65 %
(Rassemblement National)

Participation du 2nd Tour

VOTANTS
14 094 – 77,24%

BULLETS BLANCS
812 – 5,76%

BULLETS NULS
235 – 1,67%

EXPRIMÉS
13 047 – 92,57%



Les agents municipaux sont particulièrement mobilisés sur ces deux jours de scrutin afin d'assurer le bon déroulement.



Premier Business café vanvéen

Le 29 mars dernier, pour la première fois à Vanves, une trentaine d'entrepreneurs vanvéens ont répondu présents à l'invitation de la Ville pour échanger autour du thème : « Crise économique post Covid : qui gagne, qui perd ? ». L'occasion pour la Municipalité représentée par Bernard Gauducheau, Maire de Vanves et Christine

Commémorations

Le 23 avril, deux commémorations se sont déroulées à Vanves en présence d'élus et de membres d'associations d'anciens combattants vanvéens. La première, organisée le long de la promenade Simone Veil, a permis de rendre hommage aux victimes du génocide arménien. La seconde, organisée au niveau de la stèle de l'Insurrection, a honoré les victimes de la déportation et morts dans les camps de concentration du III^e Reich. « Ce devoir de mémoire est d'autant plus fondamental, que l'invasion militaire, lancée par la Russie en Ukraine, nous révèle quotidiennement, son lot d'horreurs et d'atrocités », a déclaré Bernard Gauducheau dans son discours.



Pâques à la piscine

A l'occasion des fêtes de Pâques, un parcours aquatique a été mis en place dans le petit bassin de la piscine Roger Aveneau pour offrir aux enfants un espace de jeu et d'activités exclusivement dans l'eau.



Vlavianos, Adjointe au Maire chargée notamment de la Vie économique, de créer des moments de rencontre, de partage d'idées et d'expériences avec les acteurs économiques vecteurs de l'attractivité et du dynamisme de la Ville. Une heureuse initiative appelée à se renouveler trois fois par an.

Vanves, ville amie des enfants

Le 30 mars, l'Hôtel de Ville a résonné des rires et des paroles des enfants réunis pour la signature de la charte « Ville Amie des Enfants », en présence notamment de Maïté Meric, Présidente d'UNICEF Ile-de-France Ouest. Depuis 15 ans, la Ville est engagée pour veiller à la bonne application des droits de l'enfant en matière de bien-être, d'éducation, de lutte contre l'exclusion et de participation à la vie citoyenne.



Bienvenue à « Vanves en fête » !

Rendez-vous samedi 21 mai, de 14h à 18h, pour une journée festive et printanière placée sous le signe des retrouvailles entre Vanvéens. Une nouvelle manifestation proposée par IRIS (Initiatives, Rencontres, IntergénérationS) en partenariat avec la Ville.



Un parcours ludique en famille

- 1** **Square Jarrouse**
Ateliers créatifs, ateliers du Biblio-club, activités de l'Escal, structure gonflable, jeux en bois...
- 2** **Rue Sadi-Carnot**
Maquillage, artistes en déambulation, fanfares...
- 3** **Cour du collège Saint-Exupéry (rue Sadi-Carnot)**
Mur d'escalade, circuits de voitures à pédales...
- 4** **Parvis de l'Ode (rue Solférino)**
Espace « nature », AMAP, atelier autour des ruches, mini-ferme d'animaux
- 5** **Parvis de l'Hôtel de Ville (rue Mary Besseyre)**
Scène musicale, espace détente et buvette...
A 18h, un apéritif musical sera proposé par les conseils de quartier à tous les participants.
- 6** **Square de l'Hôtel de Ville**
Espace « zen », portraits-croquis, jeux en bois, atelier d'écriture, activités de l'Escal...
- 7** **Allée Lehrte**
Ludothèque des écoles, fresque à la craie au sol...
- 8** **Place des Lavandières (espace Cabourg)**
Atelier et jeux sur le thème de l'Europe, échecs et quizz photos sur la ville, atelier de la bibliothèque...



Avec la participation des conseils de quartier, des associations Ateliers d'expressions, Biblioclub, Africatilles, Clubs d'échecs de Vanves, Yo-Shi, Vanves Image Photos, Pré-textes, Les amis des arts, les 3 AMAP de Vanves, Musidora, de services de la Ville et le concours du Phare.

Et aussi...

Balade à vélo sur le thème du développement durable
Durée : 2 heures
Distance : 8,81 km

Départ à 10h30 à l'Hôtel de Ville (23 rue Mary Besseyre)



PLUS D'INFOS SUR

Vanves.fr

A savoir

A chaque activité proposée tout au long de ce parcours ludique, les participants devront valider leur participation et ainsi gagner des lots suite à un tirage au sort.



81,69 %

DES VANVÉENS
ont participé au 1^{er} tour
des élections présidentielles,
le 10 avril 2022.

77,24 %

DES VANVÉENS
ont participé au 2nd tour
des élections présidentielles,
le 24 avril 2022.



EN SAVOIR PLUS

Retrouvez tous les
résultats sur Vanves.fr



Appel à bénévoles

SOLIDARITÉ

L'association des Petits frères des pauvres recherche des bénévoles afin de mener à bien leur mission en faveur de la lutte contre l'isolement. Son objectif : maintenir le lien avec les personnes âgées isolées grâce notamment à l'organisation de visites au domicile de ces seniors. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Vincent Gaudin, coordinateur territorial pour le sud du département des Hauts-de-Seine au 06 08 62 38 28.

En savoir plus sur www.petitsfreresdespauvres.fr

Elections législatives 2022 : modalités pratiques

ACTUALITÉ

Les élections législatives se dérouleront les dimanche 12 et 19 juin prochain. Les 21 bureaux de vote à Vanves seront ouverts de 8h à 20h. En cas d'absence le jour des élections, un électeur a la possibilité de voter par procuration en mandant une personne de son choix. Attention ! Un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

Procuration en ligne :

- 1 - Faire la demande de procuration sur maprocuration.gouv.fr
- 2 - Se rendre dans un commissariat avec son numéro d'enregistrement pour faire vérifier son identité.

Procuration « papier » :

Se rendre directement auprès du tribunal d'instance ou du commissariat de Vanves-Malakoff avec la pièce d'identité du mandant et les informations concernant le mandataire.

A savoir

Les personnes à mobilité réduite peuvent se faire accompagner le jour du scrutin : un chauffeur les emmène jusqu'à leur bureau de vote puis les reconduit à leur domicile. Pour bénéficier de ce service, contactez le standard de la Mairie au 01 41 33 92 00.

Tribunal d'instance de Vanves

34 rue Antoine Fratacci

Tél : 01 41 90 11 11

Commissariat de Vanves-Malakoff

28 rue Raymond Marcheron -

Tél : 01 41 09 30 32



EN SAVOIR PLUS

Vanves.fr

Stationnement : le point sur les nouveautés

ACTUALITÉ

Pour ne pas devenir le parking à voitures des non-Vanvéens, les villes de GPSO s'engagent dans une évolution des tarifs de stationnement pour faciliter la vie des habitants et des professionnels du territoire. Il s'agit de favoriser les rotations pour trouver plus facilement une place dans votre quartier et à proximité de vos commerçants mais également de rééquilibrer l'occupation de la voirie et des parkings en ouvrage dans une volonté de plus grand partage de l'espace public.

« Avec les forfaits, stationnez moins cher ».

Vous habitez ou travaillez sur le territoire, vous bénéficiez de tarifs adaptés plus avantageux. Il existe des forfaits 1/2 journée, journée, semaine, mois, trimestre, année.

Exemples pour Vanves

- **Vous êtes salarié(e) d'un commerce vanvéen**, en vous inscrivant, vous pouvez désormais bénéficier d'un forfait journée à 1,30€ (hors zone rouge), bien plus intéressant que les 10€ de l'ancien tarif visiteurs (10 heures de stationnement) en zone orange.
- **Vous êtes résident**, en vous inscrivant, vous pouvez bénéficier d'un forfait journée à 1,30€ (hors zone rouge) au lieu des 10€ requis pour les visiteurs (10 heures

de stationnement) en zone orange.

- **Vous êtes salarié(e) d'une entreprise vanvéenne**, en vous inscrivant, vous pouvez souscrire un forfait jour, semaine, mois ou année. Le forfait jour s'élève à 1,30€ pour la journée en zone orange contre les 10€ de l'ancien tarif visiteurs (10 heures de stationnement) en zone orange.

Des horodateurs modernisés

Les horodateurs Hectronic vont être remplacés par des horodateurs modernes. A ce jour, ces derniers sont en attente de la livraison des nouveaux modules bancaires répondant aux dernières normes (obligation réglementaire). Dès leur réception, les horodateurs seront mis en service de manière échelonnée, de la mi-mai à fin juin 2022.

A savoir

Les tarifs de stationnement décidés par le conseil de GPSO, en hausse très modérée, restent très inférieurs aux tarifs parisiens.



EN SAVOIR PLUS

sur www.seineouest.fr/vos-services/transports/stationnement

PLUi : partez à la découverte du territoire

RENDEZ-VOUS

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), GPSO vous propose de partir à la découverte du territoire avec plusieurs balades urbaines au cœur de divers lieux de vie et de partager vos expériences.

Pour participer à ces balades, deux options sont possibles :

- Vous souhaitez être accompagné(e) par une équipe d'urbanistes pour une balade commentée : inscrivez-vous sur seineouest.fr/PLUi ou contactez le 0800 10 10 21. Le nombre d'inscrits sera limité à 30 personnes par balade (au-delà un tirage au sort sera réalisé).
- Vous souhaitez effectuer ces mêmes balades en autonomie au moment de votre choix : suivez l'itinéraire et le programme détaillé de chaque balade sur votre smartphone via un lien accessible depuis le site de GPSO. Vous pourrez inscrire vos commentaires jusqu'à la fin du mois de mai.

Balades urbaines dans le cadre du diagnostic du PLUi de GPSO



Zoom

Balade 6, samedi 21 mai à 9h30

À la découverte d'un axe historique et structurant :

la route départementale 50 La RD50 est un axe important pour le territoire de GPSO. Elle relie les trois communes limitrophes de Paris : Vanves, Issy-les-Moulineaux et Boulogne Billancourt. Du carrefour de l'insurrection à Vanves au Pont de Saint-Cloud à Boulogne-Billancourt, la RD50 est ponctuée de plusieurs centralités, d'envergure locale, intercommunale ou métropolitaine. Différentes séquences paysagères et ambiances urbaines s'enchaînent. Ce parcours invite à porter un regard sur ce qui fait la spécificité des espaces traversés, mais également leur complémentarité.

Balade 8, mercredi 25 mai à 10h

La ville des proximités : Vanves, la « ville du quart d'heure »

La ville des proximités est aussi ce que l'on surnomme communément la « ville du quart d'heure ». Cela correspond à un idéal de ville où toutes les fonctions urbaines du quotidien seraient accessibles en moins de 15mn de marche (commerces, services, espaces verts, emplois, transports...). Les deux itinéraires proposés invitent à confronter le centre-ville de Vanves à cet idéal. Vanves est-elle une « ville du quart d'heure » ? Quelles mutations connaît ce secteur depuis quelques années ? Quelles sont les mutations à encadrer ou permettre dans un contexte de renforcement de l'attractivité du territoire ?



Tout savoir sur l'Europe

FOCUS

A l'occasion de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, Vanves, signataire du label Ville européenne, entend placer l'année 2022 sous le signe de l'Europe. L'occasion pour Vanves le mag d'enrichir vos connaissances sur cette institution pas toujours bien connue de tous.

La Journée de l'Europe

La Journée de l'Europe est célébrée le 9 mai dans l'ensemble des États membres afin de rendre hommage à la date fondatrice du 9 mai 1950. Ce jour-là, un appel à la mise en commun des productions française et allemande de charbon et d'acier est lancé par Jean Monnet et Robert Schuman. Cette déclaration débouche sur la signature par six États européens - l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas - du traité de Paris le 18 avril 1951. Ensemble, ils fondent la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), première des institutions européennes qui donnera naissance à l'Union européenne.

Le drapeau européen

C'est un drapeau bleu avec douze étoiles jaunes disposées en cercle. Le nombre « 12 » n'a pas été choisi en fonction du nombre d'États membres de l'Union européenne : il symbolise la perfection à l'image des 12 mois de l'année, des 12 travaux d'Hercule, des 12 signes du zodiaque ou des 12 chevaliers de la table ronde...

L'hymne européen

L'Ode à la Joie : c'est un passage de la 9ème symphonie de Ludwig van Beethoven. Cet hymne est sans paroles.

La devise européenne

« Unie dans la diversité » : cette devise illustre la volonté de l'Union européenne de faire en sorte que les différentes cultures, traditions et langues des Européens soient un atout pour le continent.

Remise en eau des fontaines de la ville

CADRE DE VIE

Le 20 avril dernier, les fontaines de Vanves ont repris du service à l'occasion d'une opération de remise en eau réalisée par les agents de GPSO. Vanves a la chance de bénéficier de plusieurs fontaines, véritables îlots de fraîcheur, dispersées dans différents secteurs de la ville : square Jarrousse, square de l'Insurrection, place de la République, place de Lattre de Tassigny, place Kennedy...





Le grand retour des réunions publiques à Vanves

CONCERTATION

Le 5 avril dernier, à la Palestre, se tenait la première réunion publique en présentiel depuis la crise sanitaire. Une réunion plénière qui avait comme objectif de présenter les projets structurants pour la Ville suite à l'adoption du budget par le Conseil municipal du 23 mars.

C'était une date attendue par beaucoup de Vanvéens mais également d'élus, le mardi 5 avril se tenait la première réunion publique en présentiel de la mandature. Entouré de l'intégralité de ses adjoints, Bernard Gauducheau était présent à la Palestre, pour présenter les projets structurants mis en œuvre par la Ville et répondre aux interrogations des Vanvéens. De nombreux sujets ont été abordés au cours de cette soirée, soulevant parfois des interrogations de la part des habitants présents. *Vanves le mag* fait le point sur ces échanges et les réponses apportées par la Municipalité.

Affichage des horaires de bus : suite au dernier appel d'offre de mobilier urbain remporté par JC DESCAUX, de nouveaux abribus ont été installés. L'affichage des horaires de bus n'a jamais été activé, malgré

les demandes de la Ville. Ce retard s'explique par un désaccord entre la RATP et Île-de-France Mobilité qui a été récemment réglé. L'activation de cet affichage électronique devrait rapidement être réalisée.

Projet immobilier rue Fratacci :



afin de répondre aux interrogations légitimes des Vanvéens, un courrier a été adressé aux riverains du quartier Centre Saint-Rémy (voir page ci-contre).

Renouvellement des papiers d'identité :

1066 demandes ont été enregistrées en janvier et février. Pour répondre à cette demande importante (sur toute la France), la Ville a augmenté les créneaux disponibles pour effectuer le renouvellement des papiers d'identité et priorise désormais les démarches des Vanvéens.

Recensement du patrimoine arboré :

il existe une base de donnée en open data sur le site de GPSO qui, depuis 2010, assure la gestion et l'entretien des quelques 2300 arbres de l'espace public. La Ville s'est engagée à la plantation de 100 arbres par an au cours de son mandat (lire article sur la végétalisation de l'espace

 **Les réunions publiques sont des outils qui nous permettent de continuer à vivre ensemble, dans notre communauté vanvéenne.** 

Bernard Gauducheau,
Maire de Vanves

public page 24). L'amélioration du dispositif d'information sur le sujet est à l'étude.

Nouveau prestataire pour le stationnement :

GPSO a confié depuis le 1^{er} mars à un nouveau prestataire, INDIGO, la gestion du stationnement payant sur voirie et en parking. Dans un souci d'harmonisation avec les villes de GPSO de même configuration et afin d'éviter que la commune ne devienne le parking des non-Vanvéens, les tarifs de stationnement ont augmenté en avril dernier. Néanmoins, des forfaits plus avantageux pour les habitants et les professionnels travaillant sur place ont été maintenus (lire l'article page 12).

Prochain rendez-vous de concertation en octobre prochain avec l'organisation de trois réunions de quartier afin d'aborder les thématiques propres à la vie de chaque quartier.

Rue Fratacci : le point sur un projet immobilier

COMMUNIQUÉ

Bernard Gauducheau, Maire de Vanves, a adressé, le 4 avril dernier, une lettre à l'attention des riverains du quartier du Centre Saint Rémy à propos d'un projet immobilier rue Antoine Fratacci.



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

A l'attention des riverains du quartier du Centre Saint-Rémy

Vanves, 4 avril 2022

Chère Madame, cher Monsieur,

Le maire Une pétition du Collectif « Des Arbres pour Nos Enfants » a circulé récemment dans votre quartier au sujet d'un projet immobilier rue Antoine FRATACCI. **Ce document caricatural indique qu'un immeuble va se construire à proximité de l'école Cabourg en lieu et place de deux maisons.**

Qu'en est-il exactement ? Après un premier refus de permis de construire prononcé par la mairie le 3 mars 2021 et confirmé le 3 août 2021, la ville est saisie **d'une nouvelle demande de permis de construire** portant sur les terrains situés au 40 et 42 rue Antoine Fratacci. Déposée le 22 décembre 2021 auprès du service urbanisme de la ville par la Société EIFFAGE IMMOBILIER, **cette demande est en cours d'instruction. La commune ne peut donc pas communiquer sur ce projet, dont l'initiative incombe aux seuls propriétaires de ces terrains.**

Toutefois, comme la Municipalité l'a déjà indiqué à l'occasion de la séance du Conseil municipal du mercredi 23 mars 2022, ce projet non validé consiste en la construction de 49 logements en accession libre et de 25 logements locatifs sociaux. Dans l'attente des compléments de dossier demandés à la Société EIFFAGE IMMOBILIER, **le délai d'instruction de ce dossier, fixé à 4 mois, n'a pas commencé à courir.**

Ces restrictions de communication ainsi que ces premiers éléments relatifs au projet ont aussi été portés à la connaissance de ce Collectif dès le mois de février dernier.

Soucieuse de garantir un développement urbain équilibré répondant à la fois à la nécessaire construction de logements mais aussi à la préservation d'un cadre de vie de qualité, **la Ville de Vanves reste défavorable à ce projet.**

- **Par souci de cohérence d'abord !** Ce projet va à l'encontre des choix que nous avons faits lors du réaménagement de l'Espace Cabourg avec, notamment, celui de conserver le pavillon ayant abrité le commissariat de police et devenu depuis un accueil de loisirs.
- **De plus, le secteur de cette opération présente plusieurs caractéristiques qui appellent de notre part la plus extrême vigilance.** Il est situé à proximité d'un équipement scolaire important et, compte tenu de sa topographie, de l'échelle du bâti existant et de ses qualités paysagères, il constitue une séquence urbaine qualitative et un bel espace de respiration dans le paysage de la commune.

Sur la forme, je déplore la polémique et l'inquiétude inutile suscitées auprès des Vanvéennes et des Vanvéens. Le caractère opportuniste de la démarche en cette période n'aura échappé à personne. Sur le fond, vous pouvez toujours et encore compter sur ma détermination à aménager notre ville de manière durable et équilibrée et à protéger notre qualité de vie.

Je vous prie de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Mairie de Vanves
23, rue Mary Besseyre
CS 40001
92172 Vanves cedex
www.vanves.fr

Téléphone
01 41 33 92 00
Télécopie
01 41 33 93 07
E-mail
bernardgauducheau@ville-vanves.fr

Toute correspondance
doit être adressée
à Monsieur le maire



Bernard Gauducheau
Bernard GAUDUCHEAU
Maire de Vanves
Conseiller Régional d'Ile-de-France



Mode de garde : Vanves au service des familles

PETITE ENFANCE

À quelques jours de l'envoi d'un courrier aux familles, Vanves le mag revient sur le mode d'attribution des places en crèche municipale mis en place par la Ville. Pour les familles qui ne recevront pas de réponse positive, rendez-vous le 11 juin prochain au forum Petite Enfance.

« Équité, transparence et anonymat » sont depuis de nombreuses années les valeurs qui caractérisent la politique Petite Enfance de la Municipalité. Chaque famille désirant faire garder son enfant a la possibilité de s'inscrire à une réunion d'information sur les modes d'accueil proposés sur la commune. Elle peut ensuite déposer un dossier de demande de place en crèche municipale pour un accueil de 1 à 5 jours en fonction de la situation professionnelle des parents. Le service Petite Enfance enregistre alors ce dossier sur liste d'attente, lui attribue un score en fonction de la situation familiale de l'enfant, du quotient familial qui prend en compte les revenus et les dépenses de logement, de la composition de la famille et du respect des consignes administratives. Il recense les places disponibles à la rentrée prochaine suite au départ à l'école maternelle des plus grands ou à des déménagements. Les familles ont réactualisé leur demande en mars pour participer à la commission chargée des attributions.

Une commission réunie au printemps

Chaque année se tient la commission présidée par l'élue en charge de la Petite Enfance. Elle a pour mission d'attribuer les places en crèche à partir de la liste d'attente. Afin de départager les dossiers, un système de scoring permet au logiciel de classer les demandes en fonction

des points attribués à chaque famille et le plus grand score est retenu en application du règlement municipal lié à ce secteur. Au cours du mois de mai, toutes les familles reçoivent un courrier de réponse leur annonçant l'attribution ou non d'une place pour leur enfant. Lorsqu'une famille refuse la place proposée, celle-ci est réattribuée en juin auprès des familles qui se sont maintenues sur la liste d'attente.

Le forum Petite Enfance : une alternative pour les familles

Le 11 juin prochain se tiendra le traditionnel forum Petite Enfance organisé par le Relais municipal Petite Enfance Pistache-Bergamote, à destination des familles vanvéennes qui n'ont pas reçu de réponse positive à leur demande de place en crèche municipale. Ce rendez-vous permet aux parents de rencontrer et d'échanger avec des assistantes maternelles indépendantes, des auxiliaires parentales ainsi qu'avec les responsables des crèches associatives et privées implantées sur la Ville. Des techniciens de la Caisse d'allocations familiales sont également présents pour renseigner les familles sur les aides existantes.

Forum Petite Enfance
Samedi 11 juin de 10h à 13h
La Palestre (36 rue Antoine Fratacci)

En chiffres

269

NAISSANCES EN 2021

COÛT MOYEN D'UN BERCEAU

17 775

euros par an
 dont 44 % assumés par la Ville

ACCUEILS MUNICIPAUX

5

 établissements d'accueil collectif

111

 professionnels de la petite enfance

soit **241** places

AUTRES ACCUEILS

62

 assistantes maternelles agréées par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine

19

 auxiliaires parentales

2

 crèches associatives

4

 crèches privées

plus de **350** places

Les femmes au cœur de la prévention

SANTÉ

La période printanière célèbre la Journée internationale d'action pour la santé des femmes, programmée le 28 mai prochain. Toute l'année, la Ville de Vanves s'engage auprès des femmes et de leur santé à travers la mise en place de diverses actions en matière préventive et de bien-être.



L'enjeu de la santé mentale chez les femmes

Vulnérabilité individuelle, relationnelle ou encore sociétale... Les femmes font face, au quotidien, à des risques de santé mentale plus élevés que les hommes. Selon l'Anact, l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, 31% des femmes sont en tension au travail et sont exposées à des troubles psychosociaux (stress, violences internes ou externes, fatigues importantes, nervosité, etc.). Pour prévenir ces risques, l'Institut des Hauts-de-Seine a créé en 2019 le dispositif Bus santé femme. Ce véhicule itinérant, à vocation sanitaire et sociale, sillonne les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines pour venir en aide aux femmes vulnérables et éloignées des dispositifs d'accueil spécifiques. Une équipe mobile pluridisciplinaire de professionnels (médecin, infirmière, sage-femme, psychologue, avocat, policier) répond à leur besoin de manière anonyme et gratuite : dépistages, entretiens psychologiques, prévention des violences, accès aux droits, sécurité et accompagnement de la vie quotidienne.

Rendez-vous le 12 mai prochain sur le parvis Audiens de 9h à 16h pour rencontrer des professionnels à bord du Bus santé femme.

La santé intime des femmes avec My S Life

« Reprenez le pouvoir sur votre santé intime et sexuelle », voilà le slogan du site web My S Life. Juliette Mauro, Vanvéenne depuis 10 ans, a créé une plateforme d'informations où se croisent témoignages de femmes et paroles d'experts et de professionnels sur la thématique de la santé intime. « De nombreuses femmes autour de moi m'interrogeaient car elles n'arrivaient pas à trouver de réponses claires à leurs questions. Aujourd'hui, la santé intime des femmes est souvent vue comme synonyme de santé reproductive mais, bien évidemment, elle ne se limite pas à ça. » Membre du collectif Femmes de santé qui promeut l'expertise et les actions initiées par les femmes dans le secteur de la santé, Juliette souhaite à travers cette

plateforme que toutes les femmes puissent s'informer ou échanger, en toute confiance et liberté, et puissent également trouver une réponse à leurs questions. « Le but de My S Life est d'autonomiser les femmes, qu'elles connaissent et comprennent leur corps. » La plateforme My S Life, partenaire d'Endofrance, a reçu le 1^{er} prix Innovation en Education de la Chaire UNESCO Santé Sexuelle et Droits Humains en 2020.

Découvrez la plateforme en ligne ou sur l'application dédiée et apprenez-en davantage à travers le podcast My S Life disponible sur les plateformes d'écoute. <https://myslife.co/>



Entretenir sa santé physique avec HappyVisio

Depuis le mois d'avril, la Ville de Vanves s'est dotée d'un nouvel outil en complément de ses actions de prévention dans le domaine de la santé :

HappyVisio. L'objectif ? Sensibiliser les Vanvéens à diverses thématiques de santé. Pionnière en matière de prévention, de santé et de bien-être par visioconférence, HappyVisio est une plateforme qui propose des webinaires et des ateliers participatifs animés par des experts en direct. Au programme : 48 thématiques (dépistage du cancer, tabac, diabète, sommeil, etc.), des conférences en direct pour permettre de poser des questions aux experts et un service de replay pour visionner en différé les conférences. À raison d'un live par semaine, les Vanvéens peuvent participer à près de 50 conférences par an sur de nombreuses thématiques.



Zoom

Comment s'inscrire sur HappyVisio ?

Le fonctionnement est simple ! Rendez-vous sur [HappyVisio.com](https://www.happyvisio.com), créez un compte personnel et renseignez le code partenaire « VanvesSanté ». Il ne vous reste plus qu'à choisir les conférences et les ateliers de votre choix. Vous pourrez bénéficier d'un espace personnel pour accéder aux nombreuses conférences, aux ressources documentaires et d'un tchat pour poser vos questions aux animateurs et experts.

Prochain rendez-vous le jeudi 23 juin avec Monsieur Oudjedi, enseignant APA, pour la conférence « Activités physique chez la femme enceinte : les bonnes pratiques ». <https://www.happyvisio.com/>



AXA PRÉVOYANCE & PATRIMOINE

Votre avenir, notre expertise

Particuliers, professionnels, professions libérales, artisans, entreprises, commerçants.

GARANTIE ACCIDENT DE LA VIE : PROTÉGEZ VOTRE FAMILLE

- Santé • Prévoyance • Retraite • Épargne
- Assurance vie • Gestion patrimoniale
- Assurance emprunteur • Dépendance

Agence de Vanves : Pascal EDOU - 06 38 48 58 85
agencea2p.pascal.edou@axa.fr

N° ORIAS 16006012



N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas à domicile

- Vos repas 7j/7 ou les jours que vous choisissez
- Les conseils d'une diététicienne pour un suivi personnalisé
- Composez vous-même votre repas
- Régimes spécifiques possibles : sans sel, diabétiques, mixés



Illustrations : La Pomme d'Or



Aides fiscales sur les prestations de services à la personne. Loi de finances n° 2016-1917 du 29.12.2016



Et aussi :

- du ménage à domicile
- de la télé-assistance

Agence pour Vanves

01 47 61 15 85



www.les-menus-services.com



Aides à domicile & Aides à la personne

01.40.93.03.03

29, rue Raymond Marcheron 92170 Vanves

Ménage / Repassage / Accompagnement / Courses
Aide à la toilette / Aide au lever et au coucher

Certification Qualisap - Agrément SAP 483 630 976 - Prestataire

JOUANNETEAU
IMMOBILIER

01 46 44 56 57

@ contact@jouanneteau-immo.fr | jouanneteau-immo.fr

98%

Numéro 1 sur Vanves !

NIVEAU DE RECOMMANDATION

Sur la base de **86 avis clients**

Obtenus depuis l'adhésion de l'entreprise JOUANNETEAU IMMOBILIER en date du 25 novembre 2019



Opinion System est un organisme indépendant de sondage et d'opinion spécialisé dans les avis clients. Les données recueillies font l'objet d'un contrôle strict afin de délivrer une information objective, fiable et transparente.

Pour plus d'informations retrouvez nous sur : www.opinionsystem.fr





Rencontre avec Philippe Oliveira, conseiller numérique à l'ESCAL



« De formation commerciale, je suis heureux de m'investir dans une mission de service public pour aider les personnes en demande. J'aime beaucoup écouter les gens, me mettre à leur niveau pour mieux les comprendre puis les accompagner. Je ressens également une affinité particulière avec les seniors qui ont toujours des choses à raconter, des expériences à partager... Cette nouvelle mission, essentiellement humaine et sociale, m'enrichit personnellement et m'apporte des connaissances techniques sans faire de moi, un spécialiste en informatique ! »

L'ESCAL au rendez-vous du numérique

SOCIAL

Depuis le début de l'année, l'ESCAL a mis en place un nouveau dispositif d'aide aux démarches en ligne à destination de tous les Vanvéens. L'occasion de développer une offre numérique déjà existante tant au niveau de la formation que de l'accompagnement.

Individuelle ou en groupe, thématique ou générale : l'offre numérique aujourd'hui proposée par l'ESCAL entend répondre aux multiples attentes exprimées par de plus en plus de Vanvéens de tous les âges. Seniors en demande de formation sur les outils numériques (ordinateur et smartphone principalement), jeunes en manque d'équipements performants, chaque public peut trouver une réponse immédiate et efficace grâce aux différents services mis en place au sein du centre socioculturel sur deux sites (Espace Jean Monnet et Square). « L'objectif de cette démarche, initiée par la Ville, est de lutter contre la fracture numérique en accompagnant les habitants dans leurs démarches en ligne, en les formant à l'utilisation de leur(s) outil(s) et en les conseillant dans l'achat éventuel d'un appareil », explique Sandrine Bourg, Adjointe au Maire chargée notamment de la Solidarité.

Le recrutement d'un conseiller numérique

Déjà mis en place depuis plusieurs années au sein de l'ESCAL, les ateliers multimédia bénéficient depuis six mois d'une offre élargie et enrichie grâce notamment au recrutement par la Ville d'un conseiller numérique

spécialement formé pour ce poste. L'arrivée de Philippe Oliveira, un jeune Vanvéen sérieux et investi, permet en effet à l'ESCAL de proposer aux Vanvéens des services à la fois ciblés et personnalisés : rendez-vous individuel d'une heure (sur RDV), formations collectives trimestrielles de deux heures (avec ou sans thématique imposée), accueil numérique en soirée (le mercredi de 18h à 20h sans RDV), aide aux démarches en ligne le jeudi de 14h à 16h30, et le samedi de 10h à 12h (sur RDV et en accès libre) sans oublier la mise à disposition en accès libre d'une salle équipée d'ordinateurs et connectée à internet au cœur de l'espace Jean Monnet (le mardi, jeudi, vendredi et samedi matin).

« Ce dispositif s'intègre parfaitement dans notre nouveau projet social guidé notamment par notre volonté d'offrir aux Vanvéens un égal accès aux droits. Que ce soit pour des demandes d'ordre social ou dans le cadre de démarches professionnelles, notre objectif est que chaque Vanvéen puisse gratuitement disposer d'outils performants et adaptés à notre société aujourd'hui largement numérisée », conclut l'élue vanvéenne.



EN SAVOIR PLUS

sur Vanves.fr

Ce dispositif s'intègre parfaitement dans notre nouveau projet social guidé notamment par notre volonté d'offrir aux Vanvéens un égal accès aux droits.



Sandrine Bourg,

Adjointe au Maire chargée de la Solidarité et des activités socioculturelles



A savoir

L'ESCAL, une nouvelle destination

Présentation du nouveau projet social ouverte à tous les habitants.

Mardi 17 mai à partir de 19h30

(verre d'accueil et buffet)

La Palestre

(36 rue Antoine Fratacci)

Sur réservation auprès de l'ESCAL

(tél : 01 71 10 96 10

mail : escal@ville-vanves.fr)

Une ville durable et agréable à vivre

Depuis plusieurs années, la dimension de développement durable s'inscrit au cœur de tous les projets avec pour objectif de faire de Vanves, une ville plus responsable et durable et d'offrir à ses habitants le meilleur cadre de vie possible.

5

Stations de recharge de véhicules électriques

5

Stations de réparation vélos

15

Nichoirs

5

composteurs

2

Ruchers

3

capteurs Lify air (pollen)

1

Maison du vélo





Vanves, le développement durable se décline à travers trois domaines d'actions : énergie, environnement et mobilité. Au quotidien, les services de la Ville intègrent cette question essentielle du développement durable dans chaque nouveau projet, chaque action mise en place.

■ CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE...

Dans le domaine de l'énergie, Vanves s'attache à rénover ses bâtiments ! Isolation, changement des chaudières, révision de l'éclairage : au cours de ces dernières années une dizaine de bâtiments publics ont fait l'objet de travaux dans l'objectif de rationaliser les consommations d'énergie, c'est le cas de la piscine Roger Aveneau, des gymnases, du Square ou encore du Centre administratif. L'innovation se met également au service de la Ville sur les projets structurants comme pour le nouveau centre technique municipal qui se sert de la chaleur de la chaufferie de la piscine Roger Aveneau pour alimenter une partie de ses bureaux ou pour le chantier de rénovation et d'extension des écoles du parc qui comprend l'installation de toits végétalisés sur les bâtiments existants afin d'en renforcer l'isolation thermique.

■ DANS UN ENVIRONNEMENT PLUS VERT...

Pour son environnement, la Ville travaille avec GPSO qui est, entre autres, chargé du recyclage des déchets, de l'entretien des espaces verts et de la gestion du patrimoine arboré de la commune. Depuis 2020, la Municipalité poursuit son programme de plantation de 100 arbres par an, inscrit dans les engagements de son mandat et la rénovation de ses espaces verts comme le square de l'Insurrection en 2020 et le square de Gaulle en 2023. Vanves œuvre plus largement pour la préservation de la biodiversité à travers différentes actions dont un plan de végétalisation qui a permis notamment l'installation d'une vingtaine de nichoirs à oiseaux et de refuges à insectes dans le cimetière, en protégeant les abeilles grâce à la création d'un rucher municipal et en développant des projets de composteurs dans les écoles (ainsi que des tables de tri des déchets), à destination des quartiers et des services municipaux.



■ ET PLUS MOBILE

Le vaste chantier de la mobilité a démarré dès 2019 avec une réflexion de la municipalité sur le partage de l'espace public. Elle s'est traduite par un plan vélo ambitieux, en corrélation avec le plan vélo de GPSO, du département et celui de la Région : création d'une piste cyclable sur la RD50, de 100 arceaux, de 70 sas vélo, de 2 itinéraires cyclables, de 5 stations de réparation, le tout accompagné de nombreuses actions pédagogiques : 3 bourses aux vélos, 11 ateliers de contrôle technique et 2 de remise en selle. Dès l'automne prochain, une maison du vélo permettra de poursuivre le développement d'une culture vélo au sein de la commune (lire page 22). Depuis, Vanves est passée « Ville à 30 » pour favoriser le partage de la voirie entre piétons, cyclistes, et automobilistes et une campagne a été menée par GPSO,

avec la parution d'un guide de bonne conduite. Pour aller encore plus loin, la Municipalité mène actuellement une réflexion autour de la circulation et du stationnement. Cette étude doit permettre de mieux identifier les habitudes et les nouveaux modes de déplacements des Vanvéens notamment à travers les résultats de l'enquête proposée aux habitants en début d'année.

A travers ces actions diverses, Vanves poursuit ses efforts afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie de ses habitants tout en s'efforçant de tendre vers des actions plus durables et vertueuses pour l'environnement. Pour mener à bien cette double démarche, Vanves mène un travail pédagogique au sein de ses services, des écoles et auprès du grand public notamment lors de manifestations comme Natur'à Vanves dont la 4^{ème} édition se tiendra en septembre 2022.



Des projets durables à Vanves

La Ville multiplie les projets innovants en matière de développement durable afin d'améliorer la qualité de vie et de préserver la santé publique des Vanvéens.



■ UNE MAISON DU VÉLO AU CŒUR DE LA VILLE

Depuis 2019, à travers son plan vélo, Vanves a engagé de nombreuses mesures pour renforcer la pratique des deux-roues et proposer une alternative crédible à la voiture. Soucieuse de poursuivre le développement d'une culture vélo locale, la Ville ouvre une maison du vélo au 19 avenue de Verdun. Dès l'automne prochain, elle offrira aux Vanvéens, un lieu convivial dédié à l'usage de la bicyclette. Dans les semaines qui viennent, la Ville de Vanves va lancer un appel à projets s'adressant à des acteurs privés ou associatifs capables de prendre les rênes de l'établissement, de proposer et de mener un projet innovant orienté vers les services, l'animation tout en privilégiant une large ouverture vers le public.



■ UN RUCHER POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Vanves s'engage depuis plusieurs années en faveur de la préservation de la biodiversité, notamment à travers la sauvegarde des abeilles. C'est le cas au parc Pic où plusieurs ruches sont installées depuis 2010 grâce à une convention établie entre la Ville, GPSO et les propriétaires des ruches. En 2021, la Ville a décidé d'aller plus loin avec la création d'un rucher municipal avenue de Verdun. Dix agents sont formés tout au long de l'année par un apiculteur de la Fabrique qui pique afin d'apprendre à gérer les quatre ruches installées. En 2022, l'aventure se poursuit avec la formation de cinq nouveaux agents et l'arrivée au printemps de deux ruches supplémentaires. La toute première animation « découverte des abeilles » se tiendra le 21 mai prochain, à l'occasion de la fête de la Ville (lire page 10). La première récolte de miel 100% vanvéen devrait s'effectuer d'ici l'été !

■ UNE APPLICATION POUR PRÉVENIR LES ALLERGIES AUX POLLENS

En partenariat avec la startup Lify Air, la Ville est devenue site pilote, en mars dernier, en installant trois capteurs destinés à mesurer, en temps réel, la présence de pollens dans l'air (sur les toits du gymnase Magne, de l'école Cabourg et de la piscine Roger Aveneau). Grâce à cette technologie et l'application Live Pollen, téléchargeable gratuitement, chaque Vanvéen, peut se tenir informé des épisodes polliniques en cours : avec des indications sur les espèces détectées dans l'air (bouleau, platane, graminées...) et un indice de risque d'exposition (faible, modéré ou fort). L'objectif : permettre aux personnes sujettes aux allergies de prendre un traitement le plus tôt possible et d'adopter des gestes préventifs pour limiter, voire éviter les symptômes. Aujourd'hui, ces allergies concernent 25% de la population et certaines études estiment que ce chiffre atteindra 50% en 2050.



Trois capteurs ont été installés sur les toits de la ville.



Le saviez-vous ?

Les enfants de l'accueil de loisirs de l'école Larmeroux compostent également grâce à 2 composteurs installés par les agents de GPSO. Du côté de l'école Max Fourestier, des élèves de CP et CE1 ont participé à des ateliers de jardinage au sein de la ferme Nature Urbaine située au Parc des expositions de la porte de Versailles. La Ville y loue, depuis 2020, 4 carrés potagers à destination d'ateliers pédagogiques.

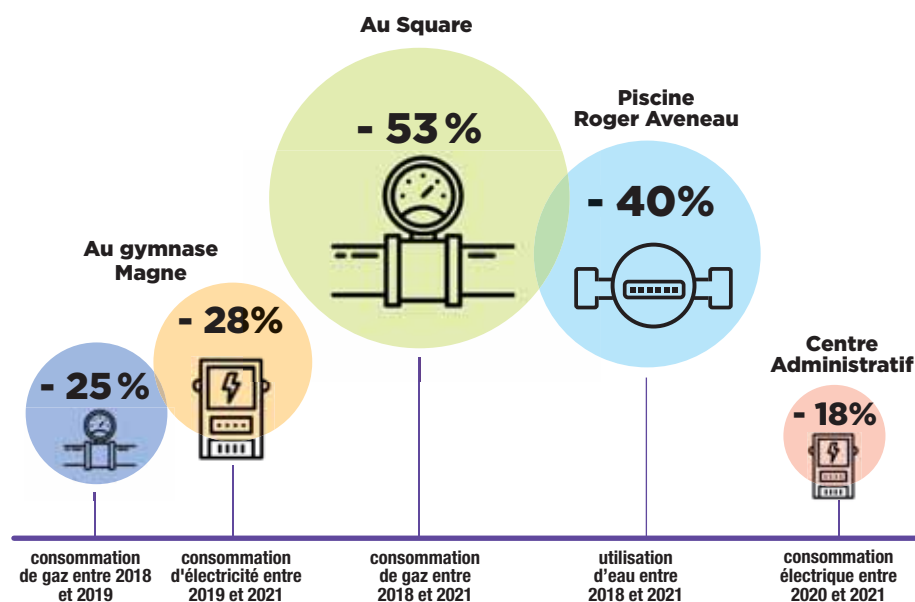
■ DES COMPOSTEURS COLLECTIFS POUR TOUS

30% des déchets d'un ménage sont dits « organiques » et peuvent ainsi être revalorisés à travers le compostage. Soucieuse de réduire leur impact sur l'environnement et d'effectuer des économies, la Ville de Vanves et GPSO proposent des composteurs gratuitement pour les ménages et les co-propriétés. Depuis 2021, cinq composteurs de quartier ont vu le jour sur la commune afin d'ouvrir cette expérience au plus grand nombre. 177 Vanvéens ont rejoint l'aventure en adhérant à l'association partenaire de la Ville : Grainenville. Vanves continue de répertorier des sites susceptibles d'accueillir de nouveaux composteurs de quartier.

■ DES BÂTIMENTS PLUS PERFORMANTS ÉNERGÉTIQUEMENT

À Vanves, la direction des services techniques lutte depuis de nombreuses années pour réaliser des économies d'énergie. C'est pourquoi la Municipalité s'attache à rénover ses bâtiments avec un double objectif : lutter contre le gaspillage pour préserver la planète et réaliser des économies sur les dépenses énergétiques notamment dans le contexte de la hausse des carburants liée à la guerre en Ukraine. Travaux d'isolation, changements des huisseries, remplacement des chaudières, installation des ampoules basses consommation, les actions sont nombreuses et s'inscrivent dans les nouveaux projets de la Ville comme le Centre Technique Municipal, le centre de loisirs Larmeroux ou encore le projet de rénovation des Écoles du parc.

Économies d'énergie par bâtiments en %



Végétaliser l'espace public et protéger le patrimoine arboré

Située aux portes de Paris, Vanves s'inscrit au cœur de la métropole du Grand Paris, sur un petit territoire urbanisé où la question de la végétalisation est une mission prioritaire de la Municipalité et de GPSO.



Une attention particulière est portée au parc Pic ! Un plan de gestion spécifique existe pour maintenir le poumon vert de Vanves. Les actions qui en découlent ont été intégrées au plan pluriannuel d'investissements de GPSO. Le site étant classé, chaque intervention nécessite une autorisation spéciale délivrée par les services de l'Etat.

Avec une superficie de 156 hectares et une densité de population importante, Vanves porte une attention toute particulière à la végétalisation de ses espaces, véritable enjeu de bien-être et de santé publique. Depuis 2010, ce sont les agents de GPSO qui assurent la gestion et l'entretien des 18 parcs et jardins de la commune et des quelques 2300 arbres de l'espace public.

DES ARBRES ET DES ESPACES VERTS À ENTREtenir

Véritables poumons du territoire, les arbres participent à la lutte contre le réchauffement climatique et servent à rafraîchir en période de forte chaleur. Tout au long de l'année, ils sont étroitement surveillés. Sujets aux aléas climatiques, à la pollution, ils restent des êtres vivants et leur gestion est délicate. L'ensemble de ces arbres est cartographié et fait l'objet de contrôles, incluant des diagnostics phytosanitaires, deux fois par an. Cela permet de repérer ceux qui présentent des défauts mécaniques et, si nécessaire, de procéder à leur remplacement. Chaque arbre malade ou mort est systématiquement remplacé ! Engagée dans la préservation de son patrimoine arboré, la Municipalité a fait le choix de programmer la plantation de 100 arbres par an au cours du mandat. À chaque nouveau projet ou requalification d'espaces existants, lorsqu'il est possible de le faire, de nouveaux arbres sont plantés. C'est le cas, en 2020, au square de l'Insurrection où de nouvelles parcelles de massifs de fleurs et d'arbustes sont créées et 12 arbres plantés ou lors de la rénovation du parking de la piscine, en 2021, où 8 arbres sont ajoutés ! Plus récemment, dans la période entre fin 2021 et le début d'année, 76 arbres ont été plantés à Vanves.

ASSOCIER LES CO-PROPRIÉTÉS

Pour étendre ses actions de végétalisation sur les espaces privés, la Ville met en place un nouveau dispositif au mois de juin pour accompagner et inciter les co-propriétés à planter des arbres sur leur parcelle. Une subvention financière leur sera proposée pour l'achat d'un ou plusieurs arbres (dans la limite de 5 arbres par co-propriété). Pour obtenir cette aide financière qui représente 50% du coût d'achat TTC de l'arbre (plafonnée à 200€ par arbre), un dossier est à remplir et à envoyer à la mairie avant le 15 septembre 2022. Une commission se réunira ensuite pour étudier les dossiers reçus et allouer les fonds.

Plus d'info sur Vanves.fr

Zoom

Vanves, « ville fleurie » trois fleurs !

Lauréate depuis 2018 du label national 3 fleurs de Villes et Villages Fleuris, Vanves s'apprête à accueillir un nouveau jury régional chargé de renouveler cette distinction. Ce label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. Constitué de quatre échelons : de une à quatre fleurs, il est renouvelé tous les trois ans. Verdict en octobre 2022.

À travers plusieurs projets de requalification, Vanves se prépare à une transformation de ses entrées de ville, comment la Municipalité accompagne-t-elle ces chantiers ?

Pascal Vertanessian, adjoint au Maire chargé du développement urbain, de l'environnement et du patrimoine.

Vanves ne se situe plus à la périphérie de Paris mais au cœur de la Métropole du Grand Paris !

A travers les projets Mozaïc des rues Auguste-Comte/Louis Vicat et Woodeum à la porte de Brancion, l'évolution du parc des expositions de la Porte de Versailles et la construction de la gare du Grand Paris Express au Clos Montholon, Vanves transforme ses entrées de Ville. La Municipalité est particulièrement vigilante à la dimension écologique de ces requalifications. Outre, une exigence importante sur les démarches environnementales des chantiers, nous portons une attention particulière sur la création de nouveaux espaces végétalisés, la plantation d'arbres et l'élaboration d'îlots de fraîcheur. À la porte de Brancion, le carrefour routier et la rue Vicat seront repensés pour laisser la place aux mobilités douces. Rue du Moulin, nous avons obtenu la construction d'un jardin d'enfants. Aux abords de la nouvelle gare, des espaces verts et des commerces sont intégrés au projet en cours afin de permettre aux riverains et aux usagers de la gare de respirer.



Pascal Vertanessian et Rami Daoudi en avril dernier.

De quelle manière la notion de développement durable est-elle présente dans les actions de la Ville ?

Rami Daoudi, conseiller municipal chargé du Développement durable.

C'est une notion que l'on retrouve en transversalité dans tous les projets municipaux, quelle que soit l'action mise en place. Chaque projet est pensé en intégrant une dimension durable. Sur les projets structurants, le service de la participation locale organise toujours une concertation en associant la Commission Consultative Etudes et Prospective et les conseils de quartier. Les réunions publiques et les consultations numériques permettent ensuite d'intégrer les Vanvéens dans la réflexion car le développement durable est l'affaire de tous ! C'est le cas, par exemple, sur le projet d'extension et de rénovation des Écoles du parc.

Comment ce projet des écoles du parc intègre-t-il cette dimension développement durable ?

P. Vertanessian : Le chantier qui va démarrer cet été est une synthèse de toutes les actions que

la Ville peut mettre en place dans ce domaine. Les objectifs sont multiples : réduire les futures consommations énergétiques de l'école de 40% en visant les normes des labels existants comme le BBC Effinergie 2017, ce qui implique d'effectuer l'isolation complète des bâtiments, d'installer des luminaires basse consommation, de remplacer la panoplie de chauffage... Les matériaux utilisés ont une faible empreinte environnementale (bois, béton de chanvre, peintures à l'eau). Quand il est possible, nous réutilisons les matériaux et équipements déjà existants (chaudières récentes, radiateurs en fonte...). Le taux de valorisation des déchets de chantier sera supérieur à 70%. Et bien sûr, le projet prévoit l'installation de toitures végétalisées, la plantation d'arbres dans les cours de récréation ainsi que la création d'îlots végétalisés afin de lutter contre les chaleurs urbaines. Un potager sera également installé en toiture pour offrir un espace pédagogique certain aux enfants.

Hair-City
 44-46 rue Jean Jaurès
 Contact :
 01 46 44 10 50
 Horaires d'ouverture
 Le lundi de 10h30
 à 18h
 Du mardi au vendredi
 de 9h30 à 19h
 Le samedi de 9h à 18h

Éric aux mains d'argent

RENCONTRE

Vanves souhaite la bienvenue à son nouveau coiffeur, Éric Cauquil ! Successeur de Laurent Boscher (voir Vanves le mag de mars 2022), le gérant et ses équipes vous accueillent chez « Mod's Hair » et « Hair-City ».

Pour Éric Cauquil, la coiffure c'est avant tout une passion. Après 35 ans d'expérience, dont quelques années passées à l'étranger, c'est désormais à Vanves que ce normand d'origine a décidé de poser ses ciseaux. « Mod's Hair » et « Hair-City » sont ses deux salons qui, s'ils appartiennent au même groupe, possèdent deux identités bien distinctes. « Mod's Hair », dont le premier salon a ouvert à Paris en 1974, propose à ses clients des prestations haut de gamme. Une enseigne bien connue d'Éric Cauquil qui, pendant cinq années, a géré le salon d'Issy-les-Moulineaux. La prestation coupe et brushing inclut la consultation, le shampoing et le soin personnalisé. Chez « Hair-City », le mot d'ordre est d'allier le dynamisme urbain au style casual et décontracté.

Diagnostic, coupe et technique

Le point commun entre les deux enseignes ? L'attention toute particulière portée par Éric et ses équipes au diagnostic qui précède la coupe et la technique. Pour les *aficionados*, notez que les gammes de soins proposées par « Mod's Hair » sont issues des marques L'Oréal et Kérastase. Chez « Hair-City », vos cheveux seront dorlotés par des produits de la marque Wella.

Mod's Hair
 46 rue Jean Bleuzen
 Contact :
 01 46 44 39 18
 Horaires d'ouverture
 Du mardi au vendredi
 de 9h à 19h
 Le samedi de 9h à 18h



De gauche à droite :
Ea, Zhengxian, Yiyi et Chen

Du changement à « L'Étoile du bonheur »

BIENVENUE

Le 16 mars, le restaurant aux spécialités chinoises, thaïlandaises et vietnamiennes, a accueilli ses nouveaux gérants !

Pour Zhengxian et Yiyi Qiu, l'établissement est un écrin familial. En effet, Zhengxian est la nièce des dernières propriétaires. Yiyi, son époux, confie à la rédaction de Vanves le mag : *« J'exerce le métier de restaurateur depuis mes 18 ans. J'ai par le passé monté une première affaire. J'ai aussi travaillé dans la restauration avec mes parents. »* Quant à Zhengxian, elle a exercé comme serveuse pendant six ans à « L'Étoile du bonheur », avant d'en devenir propriétaire. La relève est

assurée ! En cuisine, l'équipe demeure inchangée. Et pour les plus gourmands, un buffet à volonté vous attend tous les jours de la semaine, midi et soir. La Ville tient à remercier chaleureusement Mesdames Ea et Chen, pour avoir régalié les papilles des Vanvéens pendant plus de 20 ans.

11 rue Ernest Laval

Contact : 01 47 36 49 66

Ouvert le lundi de 12h à 14h30 et du mardi au vendredi de 12h à 14h30 et de 19h à 22h30

Zoom

Bientôt une nouvelle enseigne

Du côté du quartier Saint-Rémy, au cœur de la ville, sur la place de la République, l'ancien restaurant « Le Tout va mieux » va être remplacé par une nouvelle brasserie baptisée « La Maison ». Après plusieurs mois de travaux, ce lieu central va voir sa façade totalement rénovée et composée de boiseries, mosaïques et peintures tracées à la main. Le nouveau gérant, déjà propriétaire de brasseries parisiennes, vous donne rendez-vous prochainement pour découvrir cette nouvelle enseigne et savourer sa carte pleine de surprises...




Un nouveau restaurant japonais à Vanves

Les portes de « Izu Sushi », ancien « Plaisir des mets », se sont ouvertes le 4 avril, rue Jules Michelet. Alisa Lin et Yahui Zhou, les gérants, vous attendent pour vous faire découvrir leur carte, constituée de plats japonais et chinois. *« Nous vous souhaitons la bienvenue chez « Izu » et espérons vous apporter une expérience différente ! »* Parmi les spécialités du chef, un poulet croustillant accompagné de sa sauce, réalisée maison. Le petit plus ? Le restaurant dispose d'une terrasse.

Ouvert tous les jours de 11h30 à 14h30 et de 18h à 22h30

Contact : 01 47 65 91 01

 **izusushi_ bobunshop**





Triptyques à l'huile, d'après Hamlet.

© Atelier53

Frédéric Badré : l'œuvre d'une vie

TALENT


Du 12 au 18 mai prochain à l'Atelier53, les proches de l'artiste vanvéen Frédéric Badré, décédé en 2016, témoignent de leur amour pour leur mari et père à travers une exposition des œuvres les plus emblématiques de sa forte création.

« Faire vivre l'œuvre de Frédéric. » Les mots de Séverine Lèbre Badré, son épouse, résument fidèlement l'état d'esprit de cette exposition qui entend redonner vie aux nombreuses peintures, dessins, encres et pastels réalisés par Frédéric Badré tout au long de sa carrière. Peintre mais également écrivain, l'artiste vanvéen a longtemps observé les gens et particulièrement leur visage pour mieux retranscrire sur la toile les sentiments et les émotions ressentis à leur contact. « Mes enfants et moi avons fait le choix de dédier cette première rétrospective au portrait car cette technique permet de témoigner de la volonté de mon mari de capter, à travers son art, la beauté des êtres, y compris dans leur quotidien et leur élan vital. »

La peinture, le dessin mais aussi l'écriture

Grâce à sa rencontre avec Frantz et Yoann, les deux gérants de l'Atelier53, Séverine Lèbre Badré a pu concrétiser, avec le soutien de ses enfants, ce projet d'exposition qui était déjà dans sa tête depuis quelques temps. À deux pas de chez elle, au cœur de Vanves, une ville qu'elle habite depuis 2004, elle est heureuse aujourd'hui de redonner vie aux œuvres marquantes de son mari touché par une maladie neurologique. Frédéric Badré avait d'ailleurs choisi de faire de sa maladie une force ou

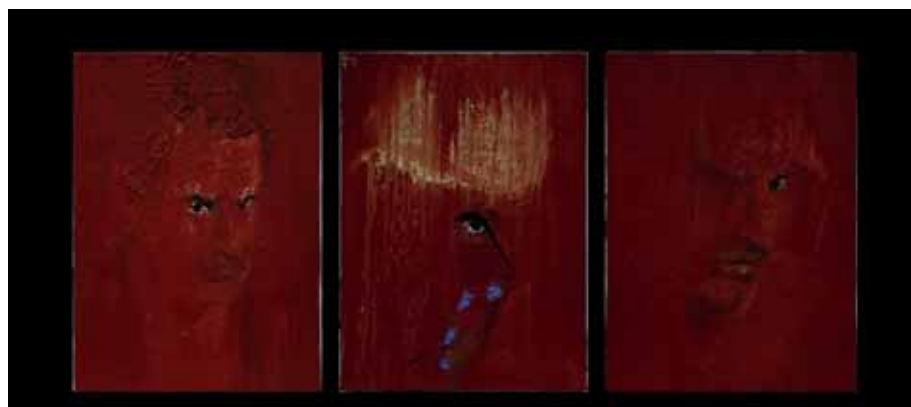
du moins un moyen d'exprimer son art à travers l'écriture et le dessin. Le dessin qu'il appréciait beaucoup car il lui permettait « d'exprimer dans le vif une émotion, une expression. » L'écriture également qu'il partageait avec ses amis écrivains Yannick Haenel et François Meyronnis à travers *Ligne de risque*, une revue littéraire centrée sur la valorisation et la découverte des artistes et écrivains d'avant-garde. À travers cette exposition, les proches de Frédéric Badré se placent en passeurs de son œuvre : « Je souhaite montrer ce que je considère comme une œuvre », souligne sa femme et mère de leurs trois enfants qu'elle cherche ainsi à « rassembler, comme un rituel de commémoration et de vie. » Un beau « moment de rencontre » humain et artistique que les Vanvéens sont invités à partager...

Exposition des œuvres de Frédéric Badré (1965 - 2016)
Du 12 au 18 mai, de 10h à 19h
Atelier53 - 53 rue Sadi Carnot
 @atelier53_galerie

Sauver les visages

« L'œuvre fulgurante de Frédéric Badré est concentrée toute entière sur cet instant où les visages vous apparaissent. Elle déploie son trait de fougue entre peintures et dessins : les portraits se multiplient, comme des miracles qui donnent instantanément vie aux figures que l'artiste a croisées. Ce sont des huiles spirituelles d'où les visages émergent, comme cet autoportrait sur fond jaune dont la flamme insolente surgit de la mort. Ce sont des encres, des pastels, des dessins au Bic noir qui saisissent au vol tout un monde vibrant composé d'amis, d'enfants, d'écrivains aimés et de figures bibliques. »

Yannick Haenel, écrivain (Prix Interallié 2009 pour *Jan Karski*, Prix Médicis 2017 pour *Tiens ferme ta couronne*), et co-fondateur avec François Meyronnis et Frédéric Badré de la revue *Ligne de risque* (<http://lignederisque.free.fr>)



Triptyques à l'huile, d'après le Roi Lear.

© Atelier53



Des journalistes en herbe à la rédaction de Vanves le mag

PARTENARIAT

La Ville, via la rédaction de *Vanves le mag*, a entrepris un partenariat avec le lycée Michelet dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle intitulé *Femmes d'hier, femmes d'aujourd'hui*, initié et coordonné par Pauline Delabroy-Allard, professeure-documentaliste et Charlotte Girard, professeure d'Histoire-Géographie.

Inscrit tout au long de l'année scolaire 2021-2022, ce projet d'éducation artistique et culturelle entend faire réfléchir les lycées sur la question de la place des femmes dans la société d'hier et d'aujourd'hui. L'idée est de faire travailler les élèves à la fois sur les grandes figures féminines historiques, des plus célèbres à celles dont l'existence fut plus confidentielle, et les figures féminines actuelles. Ce projet concerne trois classes, une classe de seconde et deux classes de première, qui travaillent vers le même objectif : l'édition d'une revue recueillant différents portraits de femmes avec différentes formes d'écriture (interviews, poèmes, slam, discours, récits...) écrits par les élèves dont la classe de 1^{ère} 8 bénéficiant du partenariat avec *Vanves le mag*. Les élèves de 1^{ère} 8 sont divisés en groupes de 4 ou 5 apprentis journalistes pour écrire, chaque mois pour le magazine, le portrait ou l'interview d'une figure féminine vanvéenne, jusqu'en juin 2022.

Ludovica Carlotta Giarusso, étudiante italienne au lycée Michelet

Portrait réalisé par Clara Pocard, Camille Portela et Karine Leveau

Jeune sicilienne arrivée en France en 2019, la rayonnante Ludovica Carlotta Giarusso, élève de première au lycée Michelet, nous raconte son intégration à Vanves.

« Déménager à Vanves nous a permis de nous rapprocher de notre père », commence par expliquer Carlotta, qui préfère qu'on l'appelle par son deuxième prénom. En Sicile, son père travaillait loin de Gela où elle habitait avec ses deux sœurs et sa mère. L'arrivée en France est synonyme pour eux d'un nouveau départ : Vanves, qui est proche et connectée à Paris, a permis à ses deux parents de trouver du travail plus facilement. Carlotta en profite pour nous révéler qu'elle a remarqué une ouverture d'esprit plus prononcée ici qu'en Sicile, où les gens considèrent souvent la femme comme devant rester à la maison pour s'occuper du ménage et des enfants.



L'espoir de vivre de sa passion

Quand nous lui demandons ce qui a été le plus dur depuis son arrivée en France, Carlotta nous répond sans hésiter : « *la langue* ». Après être restée introvertie pendant un certain temps, elle a su maîtriser le français au bout de quatre mois, nous explique-t-elle avec enthousiasme. Son secret ? « *C'est en persistant qu'on apprend une langue* » dévoile-t-elle, dans un français aujourd'hui presque parfait.

Elle est finalement parvenue à s'intégrer cette année, devenant une adolescente enjouée avec plein de choses à partager. Elle nous raconte ses sorties à Vanves avec ses amis, notamment au parc Pic, qu'elle apprécie pour sa verdure qu'elle n'a pas connue en Sicile. Les yeux rieurs, elle nous fait part également de sa passion pour les cafés, précisant qu'elle y commande toujours un café serré, « *comme toute italienne.* » Elle finit par nous dire qu'elle a déménagé en région parisienne aussi dans l'espoir de vivre de sa passion : la musique. « *J'aurai plus d'opportunités ici qu'à Gela* », conclut-elle. Espérons qu'elle réalise son rêve !



Juliette, Paul, Marguerite, Clara, Camille et Karine constituent le groupe dont le travail est publié dans ce numéro de *Vanves le mag*.

La piscine Roger Aveneau en travaux cet été !

GRAND PROJET

Le jour J

Un village d'accueil sera installé le 11 juin prochain dans le Parc Municipal des Sports André Roche. De 10h à 17h, les coureurs pourront y retirer leur dossard ou s'inscrire à la dernière minute grâce aux bénévoles présents sur place. Attention, les dossards doivent impérativement être retirés au moins 45 minutes avant le départ de la course ! Des consignes pour les sacs et des vestiaires seront également accessibles sur place. 15 min avant le départ du 5 et 10 km, un échauffement en musique animé par Cissy sera proposé pour tous les inscrits. À l'arrivée, une médaille et un tee-shirt de la Vanvéenne seront offerts à tous les participants.

Inscription et information sur lavanvenne.fr



Zoom

La Vanvéenne a besoin de bénévoles !

Dans le cadre de l'organisation de la Vanvéenne, le Service des Sports lance un appel à bénévoles pour le 11 juin. Distribution des dossards, sécurisation du parcours, tenue des stands de ravitaillement, si vous souhaitez participer à cette fête du sport, rejoignez le staff d'organisation de "la Vanvéenne 2022" ! Inscription sur Vanves.fr



Afin de permettre la rénovation totale de son espace vestiaires, de ses sanitaires, de ses douches et de son contrôle d'accès, la piscine Roger Aveneau sera fermée pendant quatre mois, du 30 mai au 30 septembre 2022.

À quelques semaines de la fermeture, les équipes de la piscine Roger Aveneau poursuivent leurs préparatifs. Pendant quatre mois, l'équipement municipal ne sera plus accessible afin d'effectuer la rénovation totale des vestiaires, des sanitaires et des douches. L'objectif, moderniser les espaces et proposer de meilleures conditions d'accueil pour les usagers. «*La Ville a choisi d'effectuer ces travaux durant l'été pour pénaliser le moins possible les scolaires et les associations qui ont été déjà fortement impactés par la pandémie. L'apprentissage de la natation est très important pour ces jeunes afin d'éviter les risques de noyade.*» Stéfan Claracq, directeur adjoint des sports.

Les futurs vestiaires seront mixtes. Il sera également possible de diviser l'espace pour permettre la séparation des différents publics comme les scolaires et les usagers grand public. Des tripodes d'entrée avec un système de badge (voir encadré ci-dessous) seront installés afin de fluidifier l'accès. De nouvelles cabines de douche adaptées pour les familles et les personnes à mobilité réduite, ainsi que des casiers à clé de tailles différentes feront leur apparition. Des espaces d'attente, avec des bancs et des sèche-cheveux seront également aménagés.

BUDGET

725 000 euros

DURÉE

4 mois de travaux (sous réserve d'aléas sur le chantier)

Zoom

Tripodes d'entrée et nouveau système de badge

Dès la saison prochaine, la piscine disposera d'un nouveau logiciel de caisse. À l'entrée, quatre tripodes d'entrée et deux portillons PMR permettront aux usagers d'accéder aux vestiaires grâce à un système de badge. Ce dernier pourra réunir plusieurs abonnements différents (trimestriel, annuel, forfait 10 entrées ou par activité). Une plateforme en ligne permettra aux utilisateurs de payer et d'envoyer leurs justificatifs à distance. Ces opérations seront toujours possibles à l'accueil de la piscine où l'achat d'une entrée à l'unité sera encore proposée. Attention, les usagers possédant un ancien badge devront se rendre à la piscine pour actualiser leur dossier et récupérer le nouveau. Plus d'informations prochainement sur Vanves.fr



« Le V de rideau » fait son grand retour

ÉVÈNEMENT

Après deux années d'interruption, le festival « Le V de rideau » revient sur le devant de la scène pour sa troisième édition, parrainée par François Feroletto. Les compagnies de théâtre amateur vous attendent du 3 au 10 juin, avec sept spectacles programmés sur la scène du Théâtre de Vanves ou de Panopée.

Lancé avec succès en 2018 par le Conseil local de la vie associative (CLVA), le festival « Le V de rideau » fait son grand retour après deux années d'absence. Cette manifestation a pour vocation de fédérer des associations partageant la même passion pour le théâtre, autour d'un projet commun. L'occasion pour les sept compagnies mises à l'honneur cette année de mieux se faire connaître et de vous faire partager leur amour de la scène !

Nom d'une Troupe

L'objectif de ce collectif est de pouvoir, par le jeu, faire découvrir et partager l'émotion des textes, sensibiliser et susciter des réactions sur des questions historiques, sociétales, humaines auprès d'un large public.

Cendrillon

Vendredi 3 juin à 20h30
Panopée

Oz'elles

Une compagnie de femmes qui osent se lancer dans la création de spectacles. Professionnelles du monde de l'enseignement ou de l'entreprise, elles pratiquent le théâtre amateur depuis de longues années, auprès d'intermittents du spectacle passionnés.



Un ouvrage de dames
Lundi 6 juin à 18h
Panopée

L'Échauguette

Implantée depuis plus de 20 ans à Vanves, la compagnie accueille cinq jours par semaine les amateurs de théâtre, petits et grands. Chaque année, des metteurs en scène, tous professionnels, créent dans la bienveillance et la bonne humeur une douzaine de spectacles originaux.

Quelques petites folies

Lundi 6 juin à 20h30
Théâtre de Vanves

Un P'tit Bravo

Une troupe composée de quatre comédiennes et deux comédiens, accompagnés par un coach qui leur apporte ses compétences théâtrales. Divertir le public et développer leur plaisir de jouer sur scène sont leur leitmotiv.

14 juillet à la maison de retraite

Mardi 7 juin à 20h30
Panopée

Les Escaliés

Cette troupe d'improvisation théâtrale est basée sur Vanves depuis 2012. Depuis, l'imprévu est son maître mot. La compagnie a pour vocation de proposer des spectacles qui ne seront jamais rejoués.



Les Escaliés VS All Star
Mercredi 8 juin à 20h30
Panopée

Du Grain à Moudre

Cet atelier de théâtre se déroule en effectif restreint permettant à chacun d'avoir un rôle intéressant et d'apprendre en se confrontant au plateau. Il privilégie la motivation et la détermination chez ses participants ayant différents niveaux d'expérience.

Les

Boulingrins

Jeudi 9 juin à 20h30
Panopée





Les mots de François Feroletto, parrain de la troisième édition du festival « Le V de rideau »

Je suis très heureux d'être le parrain de cette troisième édition et de pouvoir à ce titre soutenir et encourager le théâtre amateur et associatif. Ce rôle de parrain me touche d'autant plus que c'est avec une compagnie de théâtre amateur que je suis monté sur scène pour la première fois. J'avais 18 ans, j'étais apprenti cuisinier et j'étais loin d'imaginer que cette expérience allait bouleverser ma vie. Monter sur une scène, jouer, dire les mots d'un autre, vivre une vie qui n'est pas la sienne sont des expériences extraordinaires. Que l'on soit amateur ou professionnel, faire du théâtre, c'est ouvrir une fenêtre sur le monde, sur les autres, c'est sortir de soi-même pour aller à la rencontre de ce qu'on ne connaît pas.

En Compagnie des Muses

Créée en 2011 à Vanves, la compagnie monte sa première pièce en juin 2012. Depuis, la troupe a monté plusieurs comédies (Guitry, Goldoni, Molière...). En 2019, nouveau virage ! Une fable futuriste écrite pour l'équipe des comédiens. *2048-Code 84* est aussi la première création originale de la troupe. **2048-Code 84**
Vendredi 10 juin à 20h30
Théâtre de Vanves

Infos et réservations (conseillées) auprès du Phare au 01 45 29 97 50 ou lephare@ville-vanves.fr.



EN SAVOIR PLUS

sur www.vanves.fr



Le Théâtre de Vanves : une scène conventionnée d'intérêt national

CULTURE

Début 2022, le Théâtre de Vanves a vu son appellation « scène conventionnée d'intérêt national » renouvelée par le ministère de la Culture. Une véritable caution de qualité et de diversité pour le projet culturel de la Ville. Pour rappel, une scène conventionnée est un lieu de spectacle dont le projet artistique (programmation et actions à destination des publics principalement) intéresse particulièrement le ministère de la Culture. Celui-ci propose alors un apport financier permettant au lieu culturel de développer largement ce projet.

Une appellation élargie au théâtre et à la musique en 2018

Depuis 2008, le Théâtre de Vanves est conventionné pour la danse par le ministère de la Culture. L'équipe actuelle s'est mobilisée dès 2016 pour élargir ce conventionnement au théâtre et à la musique, en cohérence avec le projet artistique alors en

pleine évolution. C'est en 2018 que la Drac Ile-de-France (Direction régionale des affaires culturelles, antenne francilienne du ministère de la Culture) a délivré cette appellation élargie, tout en doublant la subvention jusque-là accordée. *« À travers cette reconnaissance renouvelée par le ministère de la Culture, c'est le travail de toute l'équipe du Théâtre et l'engagement de la Ville de Vanves qui sont valorisés. Un théâtre qui propose une programmation riche et innovante en danse, musique et théâtre, accompagnée d'actions artistiques originales destinées à une grande diversité de publics. Un théâtre qui soutient la création et les artistes émergents »* explique Dominique Broëz, adjointe au Maire chargée de la Culture. À noter que le Théâtre de Vanves reçoit également des subventions conséquentes de la Région Île-de-France et du Département des Hauts-de-Seine pour son action sur le territoire.

Orpi


Estimation offerte
sous 48 heures

Votre agence **Cabinet Savanne**
est le partenaire de vos projets
immobiliers **depuis 1946**

46, rue Antoine Fratacci 92170 VANVES
01 46 42 12 23 - cabinetsavanne@orpi.com

S.A.R.L. au capital de 10 000 € - R.C.S. Nanterre 799 152 715 - Siret 799 152 715 00014 - Carte Professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce
CPI 9201 2018 000 036 300 - CCI de PARIS ILE DE FRANCE - Caisse de garantie GALIAN - 89, rue de la Boétie - 75008 PARIS - Montant : 120 000 euros.

LA COUVERTURE I.D.F.
Entretien - Rénovation - Recherche de fuites

M. LECOQ
Tél. 01.74.34.32.25
Mob. 07.79.58.61.10
www.lacouvertureidf.com
idf.couverture@hotmail.fr
SIREN 524.471.059 - IMMO-BI PROXIMITE STOP'PLUS
18, rue Antoine-Fratacci
92170 VANVES

 Une boutique pour mieux vous recevoir

 GARANTIE BIENNALE

 Votre pavillon vous protège. Protégez-le!

   Devis et Déplacement gratuits


EPM Distribution
Distributeur de produits et matériels d'hygiène



- Un large choix de produits et de matériels de **Nettoyage**
- Un rapport qualité/prix incomparable
- Tous les mois une Promo spéciale
- Livraison gratuite *
- Les meilleurs fournisseurs pour vous garantir des produits de qualité

Horaires :

- ✓ Du lundi au Jeudi de 8h à 17h
- ✓ Le Vendredi de 8h à 16h
- ✓ Le Samedi de 8h à 12h



20, avenue Victor Hugo
92170 Vanves
Tél.: 01 70 19 55 33
Email : contact@epmdistribution.com

* Livraison gratuite à partir de 150€ HT.

Merci !

Le 15 avril dernier, Fanny et Youn, les gérants du café de la Gare ont fait leurs adieux à leurs fidèles clients et aux habitués de ce lieu de restauration très fréquenté. La Municipalité tient à les remercier sincèrement pour leur dévouement et leur dynamisme au service du commerce de proximité. Ils ont ainsi contribué à développer l'attractivité de la ville en général et du quartier du centre Saint-Rémy en particulier. Bonne chance à Fanny et Youn dans leurs nouveaux projets et bienvenue à Anaïs, la nouvelle propriétaire !



Au pied de la lettre

LE SPECTACLE VIVANT EST BIEN VIVANT !

Théâtre, magie, cirque, one-man show, chorales, concerts, marionnettes, opéra, danse, arts de la rue... Le spectacle vivant, c'est la rencontre entre ceux qui donnent et ceux qui reçoivent ; ceux qui jouent et ceux qui les applaudissent.

Dans nos vies trépidantes, le spectacle vivant est un moment suspendu. Le seul peut-être où nous écoutons et regardons l'Autre avec bonheur, admiration, patience et bienveillance. Si j'aime tant le spectacle vivant et particulièrement le théâtre et la magie, c'est parce qu'ici, point de trucages, point d'effets spéciaux, point de reprise de scène. Les acteurs, chanteurs et autres magiciens se tiennent tout près de nous, spectateurs, se mettant en danger uniquement pour nous offrir une parenthèse de plaisir où l'imprévu s'invite souvent. Oui, car le charme et la force du spectacle vivant, c'est aussi, que chaque soir, les artistes rejouent un même spectacle, qui n'est jamais tout à fait le même. Comme la vie, chaque représentation porte en elle la puissance et la majesté de l'éphémère, qui lui ouvre la porte de l'inattendu.

Or, comme le disait si joliment Jean d'Ormesson, « *Tout le bonheur du monde est dans l'inattendu* ». Alors, pour que le bonheur soit, que vive le spectacle vivant ! À Vanves, le spectacle vivant est riche d'une programmation de qualité, où les amateurs s'invitent, dans le cadre du festival « Le V de rideau ». Courons les applaudir, courez les applaudir !

Retrouvez les 7 compagnies vanvéennes programmées dans le cadre du festival « Le V de rideau » page 32 de ce magazine.



Designed by vectorjuice / Freepik

État civil

Commune de Vanves - Mars 2022

Naissances

Paul BASLÉ	Éléna LATRECHE
Héloïse de NUCHÈZE	Sacha LOUSTALET
Aslan DEDOUCHE	Maxine LULBIN
Ibrahim DEMBÉLÉ	Cédric MABIALA
Emna DRAOUZIA	MOUHOUNOU Léa MIMOUN
Hadrien DUPLESSIS	Imrân MOULFI
Ambre HARL JAYET	Sarah MOUMED
Efyraïa KANON	Veeresh NUGEGODA
Marin LANGARD	Heiva TEIVA
MAUROUX	

Mariages

Gayianée BOGHOSSIAN et Garabet BABET	Aziza ZIANI et Mehdi ZORELI
--------------------------------------	-----------------------------

Décès

Victor MARTIN (105 ans)	Maurice TACUSSEL (93 ans)
Irène POUTEAU (78 ans)	Karina MOUSSOUNI (37 ans)
Henri MOLLIER (97 ans)	Gisèle NEUILLY veuve SIMAULIN (91 ans)
Michelle DENANT épouse SÉBRIÉ (91 ans)	Esther BENDAVID veuve BENARROCH (97 ans)
Janine BERT veuve ROLLAND (96 ans)	Claude LALORGUE (93 ans)
Louïsette LE CUNFF veuve MANTEGHETTI (94 ans)	Marc INQIMBERT (63 ans)
Jacques LECLERE (87 ans)	

LA BONNE ADRESSE AVEC DU CHOIX ET DES PRIX BAS POUR VOUS AIDER À MIEUX MANGER TOUS LES JOURS



DES FRUITS
ET LÉGUMES
SÉLECTIONNÉS
AVEC SOIN
TOUS LES JOURS



DES ARRIVAGES
QUOTIDIENS
AUX RAYONS
BOUCHERIE ET MARÉE
LIBRE-SERVICE



**Producteurs
D'ICI**

**VOTRE INTERMARCHÉ,
PARTENAIRE
DES PRODUCTEURS LOCAUX**



Découvrez ces produits,
facilement identifiables
grâce au logo
"PRODUCTEURS D'ICI"

STAND SUSHI DAILY



Sushis préparés
le matin et livrés
dans la matinée

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

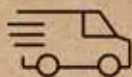
2, rue Ernest Laval

Du lundi au samedi de 8h30 à 21h

Le dimanche de 9h à 13h



Drive piéton



Livraison à domicile

CECI EST
UN PROSPECTUS



Intermarché
VANVES

MAJORITÉ MUNICIPALE

« La politique ne se résume pas au choix d'un candidat aux élections, c'est une manière de vivre » (Costa-Gavras)

Dimanche 24 avril 2022, les urnes ont livré leur verdict. Emmanuel Macron a été réélu Président de la République.

En tant que Républicains et Démocrates, nous nous en réjouissons tout comme nous nous réjouissons de la forte participation des Vanvéennes et des Vanvéens à ce scrutin (77,24% contre 72% à l'échelle nationale).

Face à la démagogie du Rassemblement national, à son programme incertain et à ses positions européennes et internationales dangereuses pour notre pays, la réélection du chef de l'Etat permet d'envisager l'avenir du pays plus sereinement.

Toutefois, cette victoire assez nette au second tour de l'élection présidentielle n'efface pas les nombreuses fractures dont souffre notre société et auxquelles le Président de la République et son Gouvernement devront répondre.

Nous sommes nombreux, d'horizons divers, à lui avoir accordé notre confiance. Il est désormais de son ressort de rassembler le plus largement possible pour œuvrer en faveur du pays.

A notre sens, cela passe par une gouvernance plus « collaborative » avec les élus locaux. A Vanves, comme dans les 34 964 autres communes de France, nous estimons qu'une meilleure écoute et un travail plus intense entre l'Etat et les élus locaux sont indispensables pour mener les réformes nécessaires à notre pays et améliorer la vie quotidienne des Français(es).

La crise que nous traversons provient essentiellement d'une fracture (réelle ou ressentie) entre les Français(es) et leurs dirigeants nationaux.

Le clivage existant entre la considération que portent nos concitoyens à l'égard de leur Maire et celle à l'égard des responsables nationaux est une parfaite illustration de ce besoin de proximité. Le sentiment de déconnexion entre le pouvoir national et nos concitoyens est extrêmement prégnant et il faut y remédier au plus vite.

C'est pourquoi, nous considérons que nous devons revenir à l'essence même de notre engagement en politique à savoir la volonté d'améliorer le quotidien de nos concitoyens. L'exigence de proximité est primordiale et nos responsables nationaux doivent y puiser leur inspiration.

Comme le disait le réalisateur Costa-Gavras : « la politique ne se résume pas au choix d'un candidat aux élections, c'est une manière de vivre ».

C'est donc collectivement, à Vanves mais aussi à l'échelle nationale, que nous devons œuvrer pour façonner cette manière de vivre, empreinte de justice sociale, d'humanisme, de progrès et soucieuse de notre environnement.

Equation difficile mais ô combien stimulante à résoudre pour les années à venir.

La majorité municipale

GROUPE DES DÉMOCRATES, PROGRESSISTES & INDÉPENDANTS

Soutenons tous nos commerçants !

À Vanves, les commerçants ont su traverser la crise sanitaire avec courage et détermination, aidés par les mesures gouvernementales et territoriales de soutien à leur activité. De soutien, il est toujours et encore question pour ces professions durement touchées et si essentielles à la vie sociale de notre ville. Le soutien des consommateurs bien sûr, demandeurs de qualité et de proximité. Le soutien aussi des pouvoirs publics, mairie en tête. En donnant à ces acteurs économiques les moyens de vivre de leur métier et de développer le dynamisme commercial. En prolongeant avec bienveillance les autorisations des terrasses extérieures par exemple. Les Vanvéens, anciennement installés comme nouveaux arrivants, le réclament. Le bon sens économique le recommande. L'impératif de solidarité collective l'exige.

Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat, Séverine Edou, Jean-Cyril Le Goff
Pour nous contacter : elusvanvesdpi@gmail.com

GROUPE ÉCOLOGISTE SOCIAL

Marcheron : un axe majeur !

En février dernier, un des élus de notre groupe a été consulté au sujet du réaménagement de la rue Marcheron par la Commission Consultative Etudes et Prospective (CCEP) pilotée par deux élus de la majorité. Le calendrier fixé par le maire est clair : mise en service au plus tard fin 2023 ! Pour tenir ces délais, la CCEP hésite entre trois solutions qui ne modifient pas réellement la situation actuelle. Notre élu, consultant mobilité, a fait part de son expertise sur ces propositions d'aménagements et, compte tenu de l'impact à long terme de cette décision, a proposé d'être plus ambitieux que ce que la municipalité envisageait.

Il a par ailleurs proposé des éléments méthodologiques pour progresser dans les échanges avec les partenaires et les citoyens. Au-delà de la suppression du stationnement, il faut élargir le champ des possibles à une réflexion sur le plan circulation: alternats, mise à sens unique, dissociation des trajets de bus, etc. Envisageons, essayons, concertons, comparons... avec la RATP, les commerçants, les riverains, les usagers des bus, et tous les Vanvéens qui empruntent cette voie tant bien que mal, à pied, à vélo, en voiture ou en bus pour qu'à terme ce soit mieux plutôt que pire.

Pour une fois, sur ce projet majeur, rêvons que la municipalité prenne le temps de concerter, d'essayer, de comparer ! Pour le moment, nous n'avons pas plus d'infos à vous donner... bientôt un espace de concertation ? Des débats, des essais de circulation alternée ? Si vous avez des infos avant nous, tenez-nous au courant sur le Coll'vert. Nous restons disponibles !

Le groupe écologiste et social de Vanves



Bernard GAUDUCHEAU

Maire de Vanves

Conseiller régional
d'Île-de-France

Tous les jours
à l'Hôtel
de Ville sur rendez-
vous au
01 41 33 92 00
bernardgauducheau
@ville-vanves.fr
Hôtel-de-Ville
23 rue Mary Besseyre
Lundi - Vendredi :
8h30 - 18h

Centre administratif

33 rue
Antoine Fratacci
Horaires :
du lundi au jeudi de
8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30,
vendredi de 8h30
à 12h30 et de 13h30
à 17h.

Adresse postale :

Mairie de Vanves
23 rue Mary Besseyre
CS 40001 — 92172
Vanves Cedex



Pour vos
démarches et
renseignements,
un seul numéro :

01 41 33 92 00

Grand Paris
Seine Ouest
Numéro vert :

0800 10 10 21

Permanences des Adjointes au Maire sur rendez-vous au 01 41 33 92 42



Bertrand VOISINE (1^{er} Adjoint)

Finances
Commande
publique
Affaires juridiques



Xavière MARTIN (2^e Adjointe)

Education
Petite enfance
Conseillère
métropolitaine
du Grand Paris



Pascal VERTANESSIAN (3^e Adjoint)

Développement
urbain
Environnement
Patrimoine
Conseiller territorial
GPSO



Sandrine BOURG (4^e Adjointe)

Solidarité
Famille - Jeunesse
Activités
socioculturelles
Conseillère
départementale des
Hauts-de-Seine



Erwan MARTIN (5^e Adjoint)

Vie associative
Participation
Animations
Quartier du Plateau



Anne-Caroline CAHEN (6^e Adjointe)

Sport
Conseillère
territoriale GPSO



Kévin CORTES (7^e Adjoint)

Sécurité
Lutte contre
les nuisances
Anciens
combattants
Relations avec
les autorités
de Défense
Quartier du Centre
Saint-Rémy



Françoise DJIAN (8^e Adjointe)

Logement social
Relations avec
les EHPAD



Xavier LEMAIRE (9^e Adjoint)

Etat civil
Consultations
électorales
Affaires funéraires



Christine VLAVIANOS (10^e Adjointe)

Commerce
Artisanat
Vie économique
Emploi
Conseillère
territoriale GPSO



Ury ISRAËL (11^e Adjoint)

Mise en œuvre
du projet municipal
Services au public



Dominique BROËZ (12^e Adjointe)

Culture
Patrimoine
historique



Julie MESSIER (13^e Adjointe)

Communication
Jumelage
Quartier des
Hauts-
de-Vanves

Les Conseillers municipaux majoritaires

Abdelfattah Lakhlifi

Solidarité et Aide sociale

Rami Daoudi

Développement durable

Nathalie Le Gouallec

Marchés publics

Marc Machado

Commerce local et Artisanat

Francine Thulliez

Développement touristique

Baptiste Pavlidis

Commission consultative,
Etudes et Prospective

Fabienne Roulleaux

Santé publique

Charles-Eric Van De Castele

Espaces verts

Véronique De Leonardis

Protocole

Laurent Legrandjacques

Commission consultative,
Etudes et Prospective

Stéphanie Gazel

Personnel communal et
Réseau de solidarité bénévole

Bernard Roche

Etablissements recevant du
public
Conseiller territorial GPSO

Marta Grzesiak

Sécurité et Prévention

Les Conseillers municipaux minoritaires

Pierre Toulouse

Aurélié Zaluski

Thibault Lejeune

Alexia Pescreminoz

Loïc Mechinaud

Séverine Edou

Gabriel Attal

Jean-Cyril Le Goff

Permanence du Député

Florence Provendier

vous reçoit sur rendez-vous.

Tél. : 01 40 63 95 09

florence.provendier@assemblee-nationale.fr

Conseil départemental : Canton de Clamart – Vanves

Sandrine Bourg,

vous reçoit sur rendez-vous.

sbourg@hauts-de-seine.fr

Permanences de quartier

Julie Messier, Erwan Martin et Kévin Cortes, les trois adjoints référents de quartier, vous reçoivent chaque samedi (excepté pendant les vacances scolaires), de 12h à 13h, dans un des trois quartiers de la Ville.

Samedi 14 mai à l'Hôtel de Ville (23 rue Mary Besseyre)

Samedi 21 mai à l'espace de La Tuilerie (55 rue Jean Jaurès)

Samedi 4 juin à l'espace Latapie (13 rue de Chatillon)

Yves Coscas,

vous reçoit sur rendez-vous.

ycoscas@hauts-de-seine.fr

URGENCES

Pompiers : **18**

Police : **17**

SAMU : **15**

Numéro d'appel d'urgence pour les sourds et malentendants : **114**

Médecins et pharmacies de garde : **01 41 09 30 00**

Maison de garde médicale de Clamart :

10 boulevard des Frères Vigouroux.
Pour être reçu, composez le **15**

SOS Médecins : **0 820 33 24 24**

SOS 92 : **01 46 03 77 44**

Allo Enfance Maltraîtée : **119**

Numéro national d'écoute dédié aux personnes âgées et aux adultes en situation de handicap victimes de maltraitance : **3977**

SOS Viol : **0 800 05 95 95**

Femmes Victimes de Violences 92 :

Services gratuits et confidentiels
01 47 91 48 44

ADAVIP 92

(Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales des Hauts-de-Seine) : Permanence chaque jeudi de 14h à 17h au commissariat, 28 rue Raymond Marcheron,
01 41 09 30 00

NUMÉROS UTILES

Commissariat de Vanves :
28, rue Raymond Marcheron
01 41 09 30 00

Police municipale
55, rue Jean-Jaurès
01 41 90 16 50
www.pmvannes.fr/st

Centre d'appel dépannage Enedis (ex-ERDF)
en cas de coupure de courant,
24h/24 et 7j/7 :
09 72 67 50 92
(numéro non surtaxé)

PHARMACIES DE GARDE



Dimanche 8 mai

Pharmacie du Clos
2 bvd du Colonel Fabien, Malakoff
Tél : 01 46 42 61 91

Dimanche 15 mai

Pharmacie principale de Malakoff
1 av. Augustin Dumont, Malakoff
Tél : 01 42 53 03 31

Dimanche 22 mai

Pharmacie Montlouis
88 av. Pierre Larousse, Malakoff
Tél : 01 42 53 07 54

Jeu 26 mai

Pharmacie du Progrès
10 rue Béranger, Malakoff
Tél : 01 42 53 15 79

Dimanche 29 mai

Pharmacie N'Guyen
4 place de Latre de Tassigny,
Vanves
Tél : 01 46 42 10 88

Dimanche 5 juin

Pharmacie Joliot Curie
172 av. Pierre Brossolette, Malakoff
Tél : 01 46 56 90 28

En cas d'urgence, appelez le 15



Vanves le mag, le magazine municipal de la Ville de Vanves

Directeur de la publication : Bernard Gauducheau • Directrice de la communication : Claude Poinsignon • Rédactrice en chef : Anne-Sophie Campagne • Rédaction : Alexandre Le Berre, Anne-Sophie Campagne, Pauline Giuseppone, Audrey Elizondo, Agathe Bozon (rubrique « Au pied de la lettre » page 35) • Illustratrice carte : Inkie / agence Marie Bastille • Photographes : Arno Bouvier, Michel Richard (page 38) • Conception graphique : SEQUOIA (Tél : 01 53 23 35 35) • Impression : Estimprim (Tél : 03 81 84 11 78) • Régie publicitaire : CMP (Conseil Marketing Publicité) Erika la Spina (01 45 14 14 37) e.laspina@cmp77.com • Mairie de Vanves : 01 41 33 92 00 www.vannes.fr • Dépôt Légal 2003. • ISSN : 1245-0952 • Ce magazine est imprimé sur du papier issu de forêts gérées.



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

pefc-france.org



**FRANCO
SUISSE**

Source: Google Maps. Franco Suisse Bâtiment - RCS Nanterre B. 369 216 471 - Document à caractère publicitaire - Illustration non contractuelle - PEMA CITY



NOUVEAU À VANVES - Villa Gabriella : 3, rue Gabrielle d'Estrées

Façade rue Jullien

L'ART de l'EXCEPTION

Villa Gabriella bénéficie d'un emplacement privilégié à deux pas du métro Corentin Celton, à 350 mètres^{*} des commerces de la rue Ernest Renan à Issy-les-Moulineaux et à 800 m^{*} de la porte de Versailles.

La résidence se distingue par une architecture résolument contemporaine associant en façade pierre de taille et bardage métallique de nuance bronze. Privilège rare en ville, la résidence se pare d'agréables espaces paysagers. Tous les appartements se prolongent par un jardin privatif, une loggia ou une vaste terrasse plein ciel aux vues dégagées.

Nos autres adresses à Vanves :

Villa Alexia - 33, avenue de la Paix & Villa Eugénia - 26, rue du Clos Montholon

Visitez nos appartements décorés de Villa Eugénia !

01 46 66 50 50 | franco-suisse.fr